



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 22 novembre 2023

Délibération n° 2023-181

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/11/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey - LAVERGNE Cécile.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à Mme SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaine et patrimoine – Locations

Baux commerciaux – Demandes d'annulation de loyers

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que deux commerçants ont formulé une demande de gratuité des loyers commerciaux durant les travaux sur la traverse départementale car ils enregistrent une baisse significative de leurs chiffres d'affaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE par 12 voix POUR :

- Que le montant mensuel des loyers commerciaux seront diminués de moitié pour ces deux commerçants durant la durée des travaux sur la route départementale 145 engendrant les déviations.
- Demande à Madame le maire d'établir les décisions nominatives en ce sens.

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

29 NOV. 2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20231122-2023-181
Reçu le

27 NOV. 2023